

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

### **RAPPORT DE PRESENTATION**

### **BUDGET PRINCIPAL**

### **BUDGETS ANNEXES :**

- FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)
- PORT DE LIBOURNE – SAINT EMILION

### **PREAMBULE**

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice 2020. Il intègre également les résultats 2019, l'affectation du résultat 2019 et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2021.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit peut s'enregistrer à la section d'investissement. Celui-ci, s'il existe, doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement lors de l'affectation des résultats.

# BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2020 retrace l'exécution budgétaire d'une année particulière marquée par la crise sanitaire de la COVID 19.

Il déroge donc pour la première fois aux engagements financiers pris par la municipalité, avec :

- ✓ Une épargne nette négative :

TABLEAU DES EPARGNES 2020	
Epargne de gestion	3.9 M€
Epargne brute	3.3 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>-0.82 M€</b>

- ✓ Un ratio de désendettement supérieur à 10 ans, mais inférieur à 12 ans, seuil limite retenu par la loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022

RATIO DE DESENDETTEMENT 2020	
Encours de dette	39.09 M€
Epargne brute	3.3 M€
<b>Ratio de désendettement</b>	<b>11.8 ans</b>

- ✓ Un programme d'investissement qui demeure malgré cela conséquent : **9,08 M€ de dépenses d'équipement**

## 1 - LES RESULTATS 2020

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2019 (1)</b>		<b>573 060,88</b>	<b>1 780 487,65</b>		<b>1 207 426,77</b>	
Opérations de l'exercice	35 179 352,88	37 068 567,53	16 566 784,13	17 907 124,04	51 746 137,01	54 975 691,57
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 889 214,65</b>		<b>1 340 339,91</b>		<b>3 229 554,56</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>2 462 275,53</b>	<b>440 147,74</b>			<b>2 022 127,79</b>
Restes à réaliser			1 712 755,67	183 555,52		- 1 529 200,15
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>2 462 275,53</b>	<b>2 152 903,41</b>	<b>183 555,52</b>		<b>492 927,64</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS 2020 (2)</b>		<b>2 462 275,53</b>	<b>1 969 347,89</b>	-		<b>492 927,64</b>

**(1)** Les résultats 2019 sont ceux issus du compte administratif 2019 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 2 juillet 2020. Ils présentaient la particularité d'intégrer les résultats des budgets annexes SPANC, eau et assainissement collectif clôturés au 31 décembre 2019 en attendant leur transfert à La Calvi suite au transfert des compétences eau et assainissement. Les résultats de clôture 2019 du seul budget principal s'élevaient à + 3 688 358.22 € en fonctionnement et à - 2 197 757.73 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (net des restes à réaliser en dépenses et en recettes) s'élevait pour sa part à 3 400 530.85 €. Il a été prélevé sur le résultat de fonctionnement 3 400 530.85 € pour couvrir le besoin réel de financement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 287 827.37 €.

**(2)** Il sera proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2020 d'un montant de 492 927.64 € ne soit conservé qu'à hauteur de 250 000 € en fonctionnement (cpt 002). L'affectation du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 2 462 275.53 € serait donc la suivante :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 1 969 347.89 €
- en autofinancement complémentaire de la section d'investissement : 242 927.64 €
- conservé en section de fonctionnement : 250 000 €.

Les prévisions budgétaires (BP, DM) étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget, se concrétisant lors de l'affectation du résultat par l'inscription au compte 1068.

## **A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 s'élève à **2 462 275.53 €** (3 688 358.22 € en 2019). Il s'explique notamment par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **1 000 000 €**, conformément à l'instruction comptable ;

Ainsi que par la non utilisation des dépenses imprévues pour **394 902 €**.

Egalement par des dépenses non exécutées par rapport aux prévisions budgétaires pour un montant de **1 089 132 €**.

Et enfin par un manque de recettes par rapport aux prévisions budgétaires pour un montant de **21 759 €**.

## **B/ LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT**

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 **est déficitaire de 440 147.74 €**

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

Pour rappel, la section d'investissement au budget primitif 2020 était équilibrée **par la prévision d'un autofinancement de 1 000 000 €** via le virement de la section de fonctionnement. Les excédents supplémentaires réalisés sur la section de fonctionnement permettent d'augmenter l'autofinancement et ainsi de réduire le recours à l'emprunt sur l'exercice.

## 2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à **36 413 171,27€**, en diminution de 2,14 M€ par rapport au compte administratif 2019 (-5,55%)

REPARTITION DES RECETTES REELLES				
	CA 2019	BUDGET TOTAL 2020	CA 2020	Taux d'Exécution CA par rapport au Budget Total
61 Services extérieurs	2 219,90 €	- €	- €	
64 Charges de personnel	7 643,21 €	5 000,00 €	12 385,34 €	247,71%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	4 841 438,58 €	4 298 239,00 €	4 155 286,94 €	96,67%
73 Impôts et taxes	26 351 319,84 €	25 787 746,12 €	25 861 677,24 €	100,29%
74 Dotations et participations	5 527 451,69 €	5 560 762,00 €	5 439 897,08 €	97,83%
75 Autres produits de gestion courante	357 392,10 €	318 382,00 €	350 520,44 €	110,09%
76 Produits financiers	580,86 €	- €	80,84 €	
77 Produits exceptionnels	1 464 905,43 €	1 008 621,00 €	593 323,39 €	58,83%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>38 552 951,61 €</b>	<b>36 978 750,12 €</b>	<b>36 413 171,27 €</b>	<b>98,47%</b>

Outre un niveau de cessions nettement inférieur à 2019 (-900 k€), la crise sanitaire a largement contribué à cette diminution importante.  
Le tableau ci-dessous retrace les principaux articles budgétaires impactés par cette crise et présente un comparatif sur 3 ans de ceux-ci :

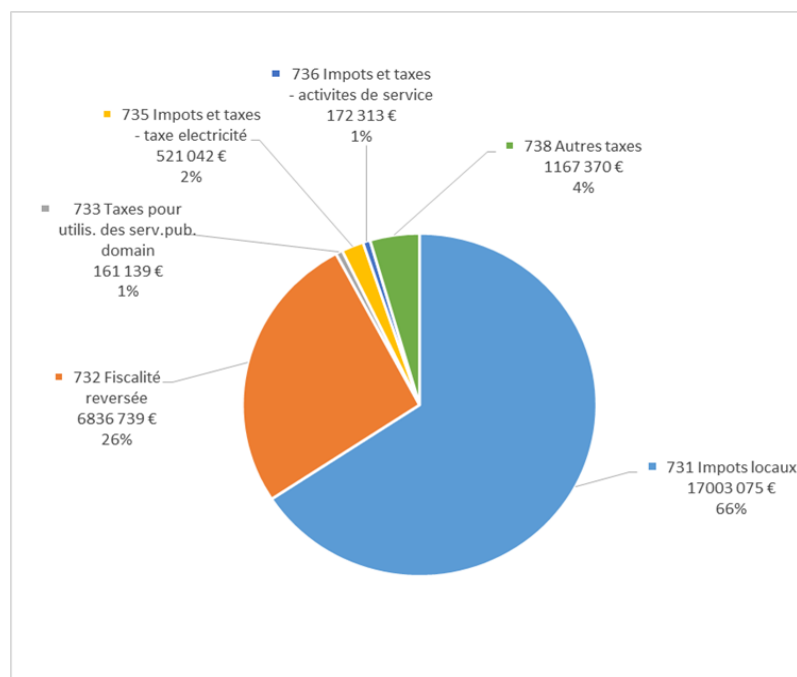
BUDGET VILLE - COMPARATIF DES RECETTES ENCAISSEES ENTRE LE 01/01 ET LE 31/12						
		2018 REALISE	2019 REALISE	Ecart 2019-2018	2020 REALISE	Ecart 2020-2019
<b>70321</b>	<b>Droits de station. &amp; locat. - voie publ.</b>	<b>675 991,06</b>	<b>789 456,04</b>	<b>113 464,98</b>	<b>626 592,09</b>	<b>-162 863,95</b>
	• Horodateurs & Abonnements	629 006,96	750 148,42	121 141,46	574 679,90	-175 468,52
	• Redevance Rôle de Voirie	46 984,10	39 307,62	-7 676,48	51 912,19	12 604,57
<b>70384</b>	<b>FPS</b>	<b>199 114,24</b>	<b>404 509,24</b>	<b>205 395,00</b>	<b>268 328,55</b>	<b>-136 180,69</b>
<b>7062</b>	<b>Redev. et droits des services - cultur.</b>	<b>145 091,25</b>	<b>143 758,18</b>	<b>-1 333,07</b>	<b>122 497,60</b>	<b>-21 260,58</b>
	• Ecole de Musique - Inscriptions	99 518,76	97 190,48	-2 328,28	86 380,47	-10 810,01
	• Ecole d'Arts Plastiques	38 902,49	44 233,00	5 330,51	35 758,33	-8 474,67
	• Ventes du Musée	6 670,00	2 334,70	-4 335,30	358,80	-1 975,90
<b>70631</b>	<b>Redev. et droits des services - sportif</b>	<b>185 106,53</b>	<b>189 876,31</b>	<b>4 769,78</b>	<b>117 212,25</b>	<b>-72 664,06</b>
	• Entrées & Leçons à la Piscine	96 572,00	88 455,92	-8 116,08	36 360,37	-52 095,55
	• Tennis	88 534,53	101 420,39	12 885,86	80 851,88	-20 568,51
<b>7066</b>	<b>Redev. et droits des services - social</b>	<b>517 157,13</b>	<b>518 883,84</b>	<b>1 726,71</b>	<b>366 822,34</b>	<b>-152 061,50</b>
	• Participations des familles EMS et cartes sport	25 096,32	22 859,56	-2 236,76	20 566,24	-2 293,32
	• Participations des familles SAEF	838,70	829,40	-9,30	953,15	123,75
	• Restauration	491 222,11	495 194,88	3 972,77	345 302,95	-149 891,93
<b>7067</b>	<b>Redev. et droits des services- peri-sco.</b>	<b>102 843,77</b>	<b>98 596,10</b>	<b>-4 247,67</b>	<b>59 059,58</b>	<b>-39 536,52</b>
	• Participations des familles Accueil Périscolaire	95 679,77	82 196,40	-13 483,37	51 828,82	-30 367,58
	• Participations des familles Clubs Découvertes	7 827,70	7 827,70	0,00	7 230,76	-596,94
	• Participations des familles Voyages Jumelage	7 164,00	8 572,00	1 408,00		-8 572,00

<b>7083</b>	<b>Locations diverses</b>	<b>12 520,50</b>	<b>19 970,00</b>	<b>7 449,50</b>	<b>10 730,57</b>	<b>-9 239,43</b>
	• Locations de salles	3 262,50	1 319,00	-1 943,50	1 372,00	53,00
	• Locations de salles MDA	9 258,00	18 651,00	9 393,00	9 358,57	-9 292,43
<b>7088</b>	<b>Autres produits d'activités annexes</b>	<b>23 631,05</b>	<b>22 621,15</b>	<b>-1 009,90</b>	<b>8 776,66</b>	<b>-13 844,49</b>
	• Abonnements Médiathèque	23 631,05	22 621,15	-1 009,90	8 776,66	-13 844,49
<b>7336</b>	<b>Droits de place</b>	<b>327 627,11</b>	<b>332 492,45</b>	<b>4 865,34</b>	<b>112 295,33</b>	<b>-220 197,12</b>
	• Marchés Hebdo (fonction 916)	232 673,19	228 798,94	-3 874,25	95 320,96	-133 477,98
	• Droits Marché couvert (fonction 916)					
	• Marchés à thèmes (fonction 919)	2 487,08	5 692,26	3 205,18	625,82	-5 066,44
	• Spectacles forains (fonction 917)	16 908,82	8 237,93	-8 670,89	0,00	-8 237,93
	• Droits Terrasses ouvertes & fermées, étalages et autres ODP (fonction 918)	75 558,02	89 763,32	14 205,30	16 348,55	-73 414,77
<b>7368</b>	<b>Taxe locale sur la publicité extérieure</b>	<b>227 653,78</b>	<b>270 571,00</b>	<b>42 917,22</b>	<b>172 192,30</b>	<b>-98 378,70</b>
<b>7381</b>	<b>Taxe addit. aux droits de mutation ...</b>	<b>1 353 788,20</b>	<b>1 559 892,07</b>	<b>206 103,87</b>	<b>1 167 369,98</b>	<b>-392 522,09</b>
<b>752</b>	<b>Revenus des immeubles</b>	<b>213 623,97</b>	<b>246 098,34</b>	<b>32 474,37</b>	<b>228 292,13</b>	<b>-17 806,21</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 984 148,59</b>	<b>4 596 724,72</b>	<b>612 576,13</b>	<b>3 260 169,38</b>	<b>-1 336 555,34</b>

### A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 25 862 k€, ce compte représente plus de 71% des recettes réelles de fonctionnement et le taux d'exécution est supérieur à 100%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivante :



#### a) Les impôts locaux

Les contributions directes s'élèvent à **16 909 k€** et représentent 46.4% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2019 et 2020, le produit des contributions directes a progressé de 458 k€ dû à l'évolution des bases (coefficient de revalorisation 2020 de 0.9% pour la TH et 1,2% pour la TF) et évolution physique de -0.34% pour la taxe d'habitation, +3.15% pour la taxe foncière et +0,34% pour la taxe foncière non bâtie.

#### b) La fiscalité reversée

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant de **6 510 k€** en diminution de 268 k€ par rapport à 2019 compte tenu notamment de l'actualisation du coût des services communs et suite à la

recette exceptionnelle de 2019 qui régularisait les doubles retenues enregistrées depuis la mutualisation.

- Le FPIC passe de 321 707 € en 2019 à **325 983 € en 2020**, soit +1.3%.

**c) Autres taxes : La taxe additionnelle aux droits de mutation**

Après une évolution de 15.2% entre 2018 et 2019, cette recette relative aux transactions immobilières d'un montant de **1 167 k€** en 2020, chute de 25.1 % par rapport à 2019, impact direct de la crise sanitaire.

**d) La taxe sur l'électricité**

D'un montant de **521 k€**, ce produit présente une légère diminution (- 15K€).

**e) Les taxes pour utilisation du domaine public**

En baisse de 220 k€ pour un montant de **112 k€**, ce produit enregistre une diminution de 67%.

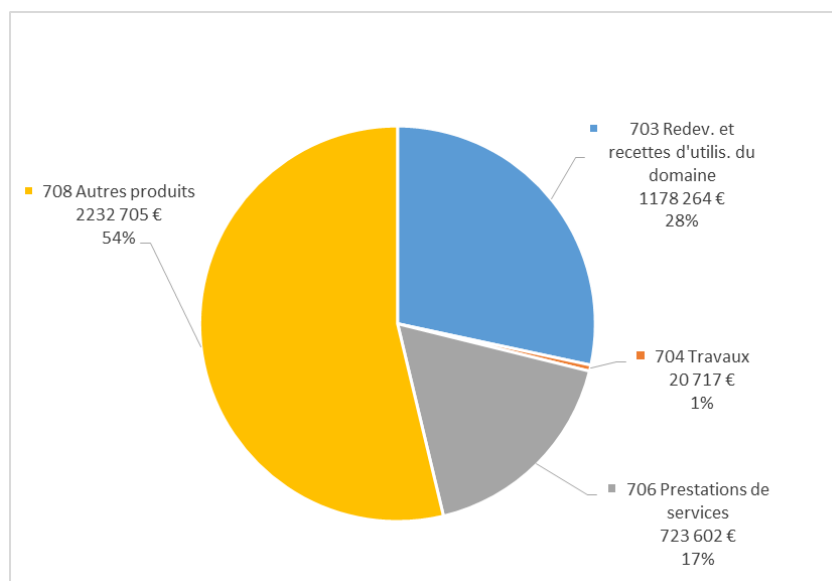
**f) Les impôts et taxes activités des services**

Ce compte enregistre la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de **172 k€**, en diminution de 98k€ par rapport à 2019.

### A-2 Compte 70 : produits des services et du domaine

Les produits des services et domaine s'élèvent à **4 155 k€** et représentent 11.4% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en diminution de 14.2% par rapport à 2019.

Ils se répartissent de la façon suivante :



**a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)**

Ces recettes d'un montant de **1 178 k€** (en diminution de 19.75% par rapport à 2019) recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour **629 k€**.
- Les FPS (forfait post stationnement) pour un montant de **268 k€**.
- Les concessions dans les cimetières pour **81 k€**.

**b) Les prestations des services (cpt 706)**

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce produit d'un montant de **724 k€** est en diminution de 25%.

**c) Les autres produits (cpt 708)**

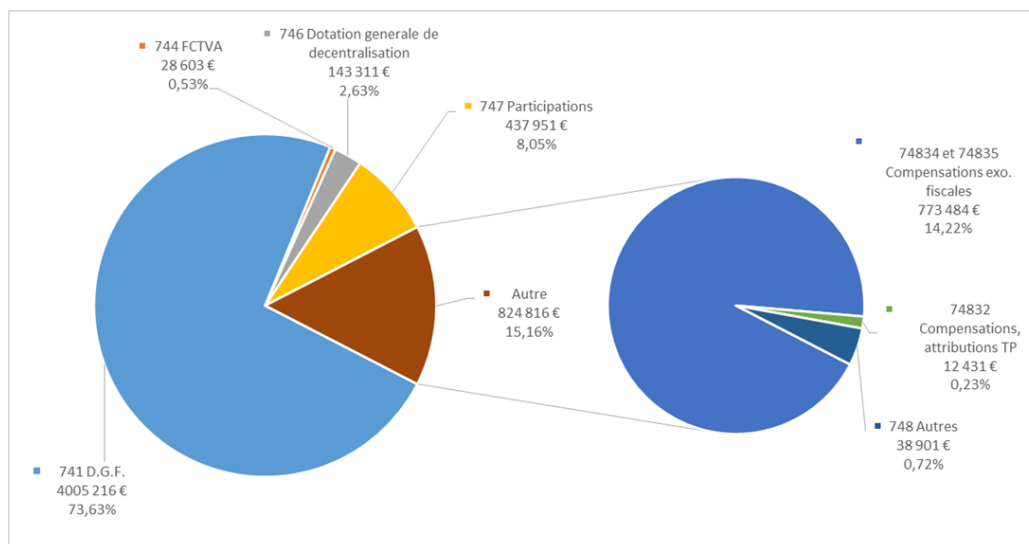
Il représente un montant total de **2 233 k€**, en diminution de 6.5%.

Ce compte enregistre notamment :

- le remboursement par La CALI de la convention de gestion piscine pour un montant de 794 k€.
- le personnel de la ville mis à disposition pour les ALSH
- les prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...)
- et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants....)

### **A-3 Compte 74 : Dotations et participations**

Les dotations et participations s'élèvent à **5 440 k€** et représentent 14,9% des recettes réelles de fonctionnement. Elles présentent une diminution de 1.58% par rapport à 2019.

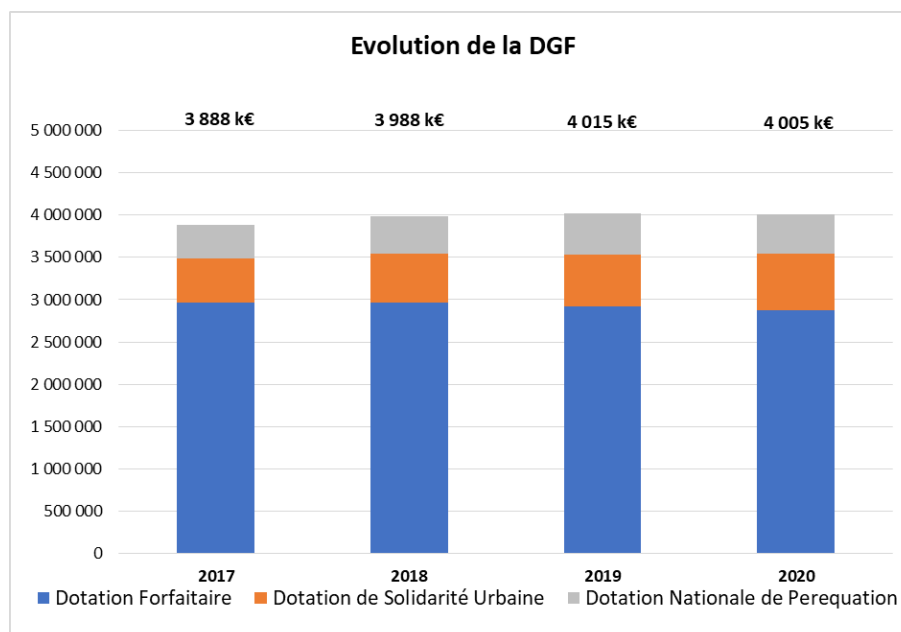


#### **a) La dotation globale de fonctionnement (741)**

**La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminue en 2019 de 10 k€ du fait :**

- De la dotation forfaitaire : 2 878k€ (-37.4k€)
- De la dotation de solidarité urbaine : 665 k€ (+ 43 k€)
- De la dotation nationale de péréquation : 462 k€ (- 12 k€)

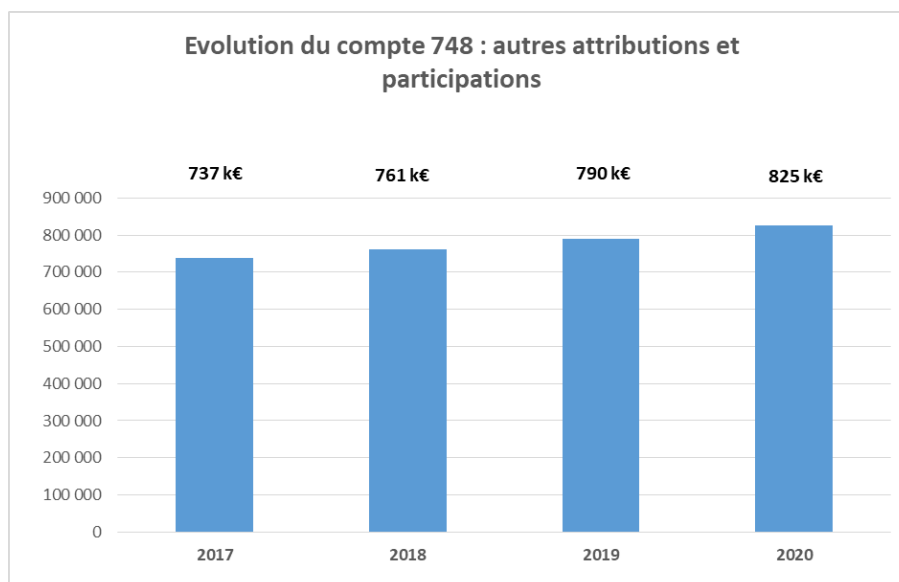
Avec une baisse de **1.9 M€** depuis 2013, ce produit ne représente plus que 11% des recettes réelles de fonctionnement contre 15% en 2013.



### **b) Les autres attributions et participations (cpt 748)**

D'un montant global de 825 k€, ce compte enregistre une évolution positive de 35 k€ entre 2019 et 2020, issue essentiellement des compensations d'exonération des taxes d'habitation. On retrouve principalement :

- les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 787 k€ en hausse de 35 k€
- Les dotations versées par l'Etat au titre du recensement (4,8 k€) et des titres sécurisés (32 k€).



### **c) Les participations (cpt 747)**

D'un montant de **438 k€**, en 2020 les participations sont en baisse de 104 k€.

On retrouve donc essentiellement :

- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 91 k€
- Les participations des communes extérieures pour la scolarisation d'élèves hors Libourne : 20 k€
- Les aides au titre du FISAC : 40 k€
- Les aides à l'accueil des jeunes volontaires européens : 11 k€
- La participation de l'Etat à l'achat des masques : 11.6 k€

### **A-4 Les autres produits de gestion courante (cpt 75)**

Ce compte, d'un montant **de 350 k€**, enregistre principalement les revenus des immeubles. Il est quasiment stable (-7 k€).

### **A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)**

Les produits exceptionnels d'un montant de 593 k€ enregistrent principalement les cessions (475 k€). Il s'agit principalement des ventes suivantes :

- Logement gymnase J Mamère : 181 k€
- Terrain gendarmerie : 150 k€
- Terrain Montrepos : 40 k€
- La Bordette : 32.7 k€



## B/ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **32 827 509.76 €**, en augmentation de **412 k€** entre les comptes administratifs 2019 et 2020.

Néanmoins, elles enregistrent au chapitre 67 le reversement à La Cali des excédents de fonctionnement des budgets annexes eau et assainissement clos au 31 décembre 2019 pour un montant total de 661 k€.

Pour comparer les exercices, autant que ceux-ci puissent l'être, il convient donc de déduire ces sommes. Les dépenses réelles de fonctionnement après retraitement s'élèvent donc à **32 167 k€, soit une diminution de 248 k€ par rapport à 2019.**

Elles se décomposent de la façon suivante :

### B-1 Présentation par nature

	CA 2019	BUDGET VOTE 2020	CA 2020	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 543 689,82 €	7 843 512,00 €	7 120 369,34 €	90,78%
012 Charges de personnel	19 284 898,75 €	19 872 287,00 €	19 341 083,32 €	97,33%
014 Atténuations de produits	17 282,00 €	17 000,00 €	13 499,00 €	79,41%
022 Dépenses imprévues	-	394 901,88 €	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	4 884 398,34 €	5 213 510,00 €	5 120 876,27 €	98,22%
66 Charges financières	669 411,43 €	706 000,00 €	533 100,86 €	75,51%
67 Charges exceptionnelles	15 636,31 €	688 476,12 €	698 580,97 €	101,47%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>32 415 316,65 €</b>	<b>34 735 687,00 €</b>	<b>32 827 509,76 €</b>	<b>94,51%</b>

Les charges de fonctionnement directement liées au COVID ont été identifiées et ont fait l'objet d'une délibération spécifique en décembre 2020 afin d'en permettre l'étalement sur 5 ans.

Elles se sont élevées à un montant total de 325 541.28€ répartis de la manière suivante :

- Chapitre 011 charges à caractère général pour 175 541.28€, répartis en achat de masques, matériels de protection, gel, fournitures de matériels de désinfection, communication liée à la crise sanitaire, etc...
- Chapitre 65 autres charges de gestion courante pour 150 000€ concernant la subvention exceptionnelle « COVID 19 » au budget annexe port de Libourne saint Emilion.

#### **a) Les charges à caractère général (cpt 011)**

Ce poste qui regroupe l'ensemble des charges de fonctionnement des services de la Ville, totalise un montant de **7 120 k€** et représente 21.7% des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une diminution de 423 k€ entre 2019 et 2020 résultant directement de la crise sanitaire. La fermeture de services durant les périodes de confinement et la baisse générale d'activités durant l'exercice a en effet entraîné des diminutions de dépenses notamment sur les fluides, les denrées alimentaires, les fournitures diverses, etc...

### **b) Les charges de personnel (cpt 012)**

Les charges de personnel d'un montant de **19 341 k€** représentent 58.9% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'année 2019 connaît une faible augmentation de 56 k€ par rapport à 2019.

Cela résulte :

- Du plan de recrutement effectif limité avec 2 ATSEM à/c de la rentrée de septembre 2020, d'un animateur périscolaire et d'un policier municipal
- Du GVT et des évolutions de carrière des agents
- De la diminution des CDD de remplacement lors du premier confinement
- De recrutements prévus différés du fait de la crise sanitaire
- Du non paiement des cotisations CNFPT en novembre et décembre 2020.

### **c) Les autres charges de gestion (cpt 65)**

Ce chapitre totalise **5 121 k€** et représente 15.6% des dépenses réelles de fonctionnement. Les autres charges de gestion sont en augmentation de 236 k€ par rapport à 2019.

Les principales évolutions sont :

- La subvention au CCAS passée de 2 345 k€ à 2 607 k€ (+ 262 k€, dont 87,5k€ liés à la crise sanitaire)
- La subvention exceptionnelle COVID 19 au BA port : 150 k€
- La diminution de la subvention d'équilibre au BA FAC passée de 995 k€ à 730 k€ (-265 k€) liée notamment à l'annulation du Fest'arts 2020
- L'augmentation des subventions pour 146 k€

### **d) Les charges financières (cpt 66)**

Elles représentent 533 k€, soit 1.6% des dépenses réelles de fonctionnement et sont cette année encore en diminution par rapport à 2019.

Le taux moyen de la dette continue de baisser puisqu'il atteint 1.39% au 31/12/2020 contre 1.64% au 31/12/2019, 2.04% au 31/12/2018, 2.12% au 31/12/2017, 2,51% au 31/12/2016 et 2.97% au 31/12/2015.

### **e) Les atténuations de produits (cpt 014)**

Ces charges concernent uniquement pour 2020 les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour **13.5 k€**, en diminution de 21.9% par rapport à 2019.

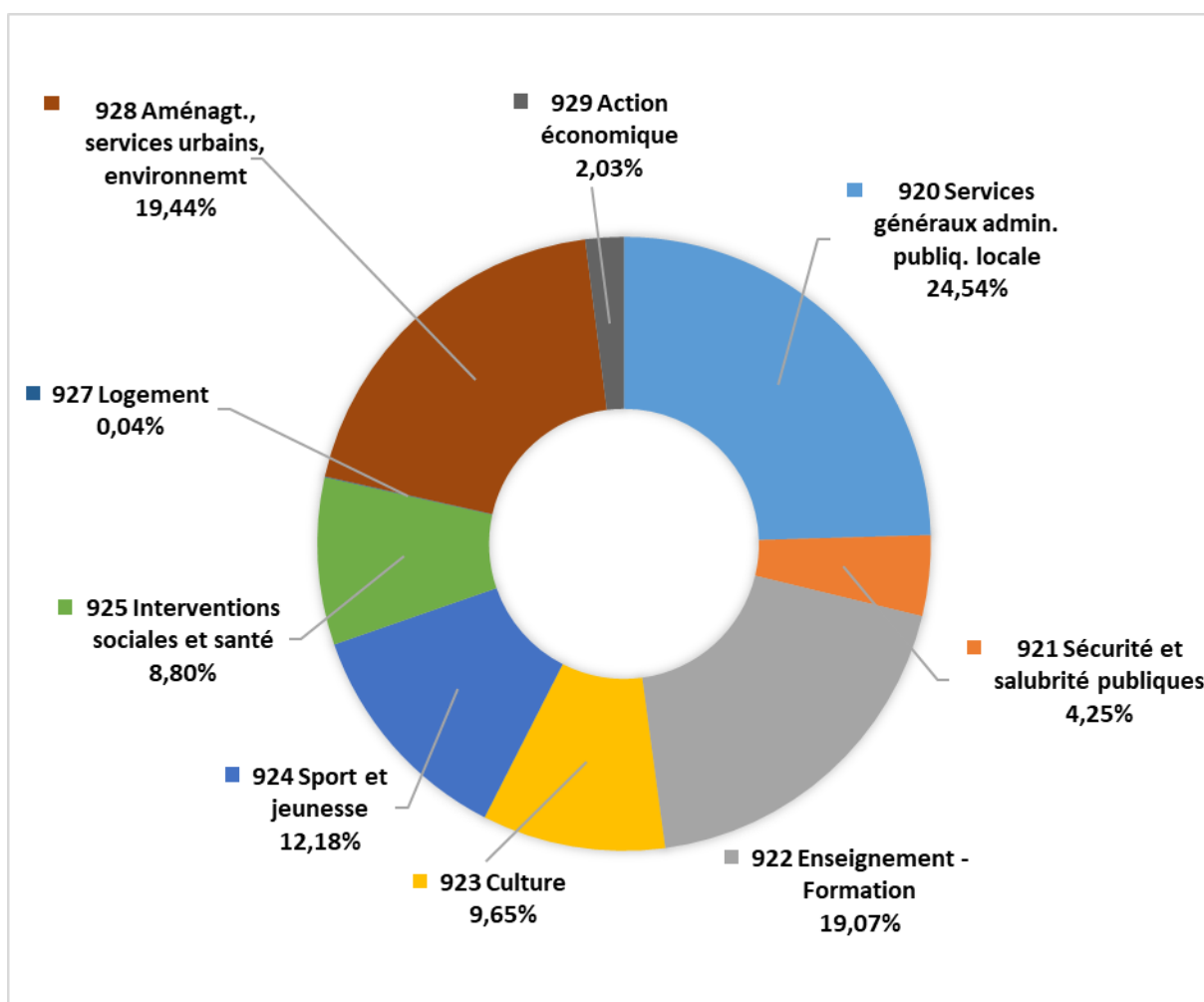
### **f) Les charges exceptionnelles (cpt 67)**

Comme indiqué en introduction, les charges exceptionnelles se sont élevées à 699k€ en 2020 et concernent principalement les transferts d'excédents de fonctionnement des budgets annexes eau et assainissement à La Cali. Voici les montants concernés au 31/12/2020 :

- BA eau Libourne : 261 576.17 €
- BA assainissement collectif Libourne : 398 282.77 €
- BA SPANC : 1 396.28 €

## **B-2 Présentation par fonction**

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel.  
Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc réparties sur 9 fonctions :

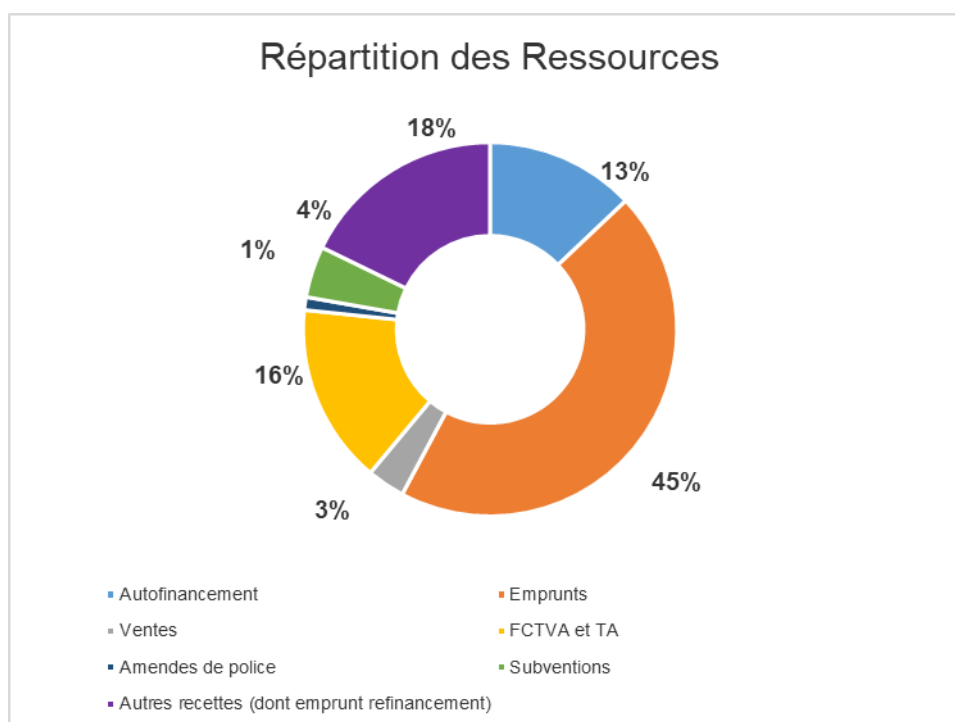


### 3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2020 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 440 147.74 €.

#### A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES RESSOURCES DE L'EXERCICE		14 506 593
<b>RESSOURCES PROPRES</b>		<b>5 418 841</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>		<b>1 876 519</b>
<i>Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées</i>	1 876 519	
<b>RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE</b>		<b>3 066 998</b>
<i>Amendes de polices</i>	161 686	
<i>Taxe d'aménagement</i>	583 090	
<i>FCTVA 2019</i>	1 677 659	
<i>Subventions / participations</i>	644 563	
<i>(Etat 350 656€ ; Département 281 393€ ; autres 12 514€)</i>		
<b>CESSION D'ACTIF</b>		<b>475 324</b>
<b>RESSOURCES EXTERNES DETTES</b>		<b>8 560 614</b>
<i>Emprunts (2,5 M€ LBP sur 20 ans à 0,98 % ; 3M€ CA sur 20 ans à 0,62 % ; 1M€ CA sur 20 ans à 0,67% ; 7,5k€ CAF remboursé 2020)</i>	6 507 500	
<i>emprunt de refinancement dette 2020 ARKEA</i>	2 053 114	
<b>AUTRES RECETTES</b>		<b>527 138</b>
<i>opérations d'ordre</i>	510 681	
<i>autres</i>	16 457	



## B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

<b>LES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>16 566 784</b>
<b>LES EMPLOIS INTERNES</b>		<b>9 079 733</b>
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	354 629	
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	1 693 688	
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (comptes 23)	6 277 026	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (comptes 204)	500 368	
LES OPERATIONS D'ORDRE TRAVAUX EN REGIE	254 022	
<b>LES EMPLOIS EXTERNES DETTES ET AUTRES</b>		<b>7 487 051</b>
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	3 515 249	
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	667 341	
OPERATION DE REFINANCEMENT DETTE 2020	2 000 740	
AVANCE TRESORERIE FOOT	38 000	
OPERATIONS D'ORDRE	912 055	
TRANSFERTS EXCEDENTS BA EAU ET ASSA VIA 1068	353 666	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2020</b>		<b>-2 060 191</b>
---	--	-------------------

<b>DEFICIT RESULTAT REPORTE 2019</b>		<b>-1 780 488</b>
<b>AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2019</b>		<b>3 400 531</b>
<b>DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 (HORS RAR 2020)</b>		<b>- 440 148</b>

## C/ LES PRINCIPALES REALISATIONS 2020

Les opérations d'investissement exécutées hors dette et PPP s'élèvent à **9.08 M€**.

Le budget total prévoyait **12.8 M€** d'investissement hors dette et PPP ce qui porte le **taux de réalisation à 70.9 %**.

### Les principales opérations exécutées en 2020

- **Opérations votées en APCP : 6.45 M€**
- **Opérations réalisées en APCP : 5.47 M€ soit un taux d'exécution de 82.3 %**

Aménagement des quais de la confluence	1 279 035.42
Chaussées trottoirs	1 259 022.57
Ecoles du centre (école JJ Rousseau)	915 087.96
Terrain synthétique stade Moueix	589 871.54
Réhabilitation église Saint Jean	425 245.20

Aménagements sécurisation avenue Foch	255 182.62
Place Princeteau rue Orbe	212 293.27
Pont Beauséjour	205 428.00
Stade de la Jalousie	121 325.23
Maison des associations	60 670.39
Place Joffre – Square du 15 <sup>ème</sup> Dragon	50 607.00
Bâtiments scolaires – amélioration thermique	47 757.50
Place Abel Surchamp – aménagement	20 000.00
Logements de fonction – amélioration thermique	14 998.94
Marché couvert	6 006.68
Plan arbre enherbement cimetières	2 616.00
Projet urbain des quartiers	900.00
Maison des associations	4 000.00

- **Opérations votées hors APCP : 6.34 M€**
- **Opérations réalisées hors APCP : 3.61 M€ (dont travaux en régie 0.25M€) soit un taux d'exécution de 56.9 %**

*Liste des opérations supérieures à 40 000€*

<b>Vidéoprotection</b>	250 238.13
<b>Classe nouvelle rentrée 2020</b>	209 926.25
<b>Renouvellements informatiques</b>	146 678.78
<b>Parking souterrain – subv d'équipement</b>	144 100.00
<b>Matériels roulants</b>	137 568.62
<b>Matériels et panneaux de voirie</b>	133 357.67
<b>Aides directes modernisation entreprises</b>	124 421.56
<b>Equipements cuisine centrale et offices</b>	114 600.30
<b>Espaces verts travaux mise à niveau</b>	106 970.99
<b>Hôtel de Ville annexe simon</b>	144 100.00
<b>Equipements téléphonie</b>	137 900.36
<b>Parc horodateurs – mise à niveau</b>	135 955.20
<b>Immeuble impasse Simon</b>	106 137.45

<b>Subventions façades et menuiseries</b>	102 847.38
<b>Aménagements des cours d'école</b>	98 771.03
<b>Effacement de réseaux</b>	86 105.84
<b>Bâtiments scolaires mises à niveau</b>	85 771.84
<b>Equipements sportifs</b>	82 900.11
<b>Travaux de couverture divers bâtiments</b>	77 833.19
<b>Valorisation du développement durable</b>	73 500.00
<b>Bâtiments divers – travaux de mise à niveau</b>	69 091.60
<b>Bâtiments sportifs – travaux de mise à niveau</b>	65 315.17
<b>Bâtiments divers – mises en conformité sécurité</b>	65 060.74
<b>Stade Moueix</b>	59 682.44
<b>Maison Graziana</b>	54 038.80
<b>Classes numériques</b>	50 013.47
<b>Pôle culturel Récollets</b>	47 046.00
<b>Itinéraire 2 roues</b>	44 865.00
<b>Matériel de manutention spécialisée</b>	42 247.61
<b>Ferme de la Barbanne</b>	42 218.36
<b>Equipements téléphonie</b>	42 011.80
<b>Matériels espaces verts</b>	40 629.74

# BUDGETS ANNEXES

## 1 – FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (F.A.C.)

### 1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2019 (1)</b>		<b>63 806,23</b>	<b>73 595,27</b>		<b>9 789,04</b>	
Opérations de l'exercice	861 877,45	997 569,22	202 482,25	227 194,10	1 064 359,70	1 224 763,32
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>135 691,77</b>		<b>24 711,85</b>		<b>160 403,62</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>199 498,00</b>	<b>48 883,42</b>			<b>150 614,58</b>
Restes à réaliser			58 570,59	-	58 570,59	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>199 498,00</b>	<b>107 454,01</b>	-		<b>92 043,99</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>199 498,00</b>	<b>107 454,01</b>	-		<b>92 043,99</b>

(1) Les résultats 2019 sont ceux issus du compte administratif 2019 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 2 juillet 2020.

Les résultats de clôture 2019 s'élevaient à + 151 327,34 € en fonctionnement et à - 73 595,27 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 87 521,11 €

Sur le résultat de fonctionnement 2019 il a été affecté en investissement le besoin réel de financement, soit 87 521,11 €. Le solde s'élevant à 63 806,23 € a été conservé en section de fonctionnement.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2020 d'un montant de 92 043,99 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

### 1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville.

Il s'élève pour 2020 à **730 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 625 000 €
- Fest'arts : 105 000 €

### 1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **202 482,25 €** dont :

- Remboursement de la dette en capital : 118 656,67 €
- Dépenses d'équipement : 83 823,58 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 227 194,10 € dont :

- Affectation du résultat 2019 : 87 521,11 €
- Amortissements 2020 : 19 672,99 €
- Emprunt : 120 000€ souscrit auprès de La Banque Postale sur 15 ans au taux de 0,54%.



## 2 – PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

### 2 – A / LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2019 (1)</b>		<b>61 042,95</b>	<b>8 529,02</b>			
Opérations de l'exercice	256 543,85	233 956,77	159 902,11	209 943,91	416 445,96	443 900,68
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 587,08</b>			<b>50 041,80</b>		<b>27 454,72</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>38 455,87</b>		<b>41 512,78</b>		<b>79 968,65</b>
Restes à réaliser			-	-		-
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>38 455,87</b>	-	<b>41 512,78</b>		<b>79 968,65</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>38 455,87</b>		<b>41 512,78</b>		<b>79 968,65</b>

(1) Les résultats 2019 sont ceux issus du compte administratif 2019 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 2 juillet 2020.

Les résultats de clôture 2019 s'élevaient à + 61 042.95 € en fonctionnement et à – 8 529.02 € en investissement. L'excédent réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 30 309.07 €

En conséquence, le résultat de fonctionnement 2019 a été entièrement conservé en section de fonctionnement.

(2) Suite au transfert de la compétence port de Libourne Saint Emilion à La Calvi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce budget annexe dépendant de la Ville de Libourne est clôturé au 31 décembre 2020. Comme pour les budgets annexes eau et assainissement l'année dernière, les résultats définitifs 2020 de ce budget annexe seront intégrés aux résultats du budget principal avant d'être transférés à La Calvi.

### 2 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **111 133.05 €**. Elles regroupent :

- Les charges financières : 16 548.37 €
- Les charges à caractères général : 19 575.78 €,
- Les charges de personnel : 74 331.48 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **178 264.77 €** et concernent principalement le versement d'une subvention exceptionnelle « COVID 19 » du budget principal d'un montant de 150 000€ permettant de faire face aux besoins de ce budget en l'absence de croisiéristes.

### 2 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **159 902.11 €** dont :

- immobilisations : 6 210.11 €
- Opérations d'ordre : 55 692 €
- Remboursement de la dette en capital : 98 000 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **209 943.11 €** dont

- Subventions : 64 533.11 €, dont 50 000 € du département et 14 533.11 € de l'Etat au titre du solde FSIPL.
- Dotation aux amortissements et autres opérations d'ordre : 145 410.80 €